

LES ENGAGEMENTS DE L'AMI DE LA PLACE ANTONIN PONCET

L'association des Amis de la place Antonin Poncet célèbre l'Art de Vivre à Lyon. Elle rassemble les résidents, entreprises, activités commerciales, restaurants et professions libérales établis sur la place ou à proximité, mais aussi tous les amoureux de cette place emblématique à Lyon.

En adhérant à l'association, chaque membre s'engage à :

- Respecter tous les acteurs pour **une vie harmonieuse sur la place** ;
- Relayer sur la place **un esprit solidaire et convivial** ;
- Se comporter en **citoyen responsable** et participer aux actions de mise en valeur de la place ;
- Respecter la place et les réglementations qui s'y rattachent notamment en matière de :
 - o **Stationnement** ;
 - o **Urbanisme** (la place fait partie d'un périmètre protégé régi par l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine du Rhône – UDAP) ;
 - o **Occupation du domaine public** ;
- Pour les établissements concernés, adhérer à la Charte pour **la Qualité de la Vie Nocturne** éditée par la Ville de Lyon ;
- Ne commettre aucune incivilité ;
- Agir en concertation avec les services publics dans **un esprit positif et constructif**.

